



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2023



**MISSION
LOCALE**

MAISONS-ALFORT
CHARENTON
SAINT-MAUR
SAINT-AURICE

SOMMAIRE

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE	4
LES POINTS CLÉS 2023	5
PREMIÈRES INSCRIPTIONS	6
L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES EN 2023	8
ZOOM SUR L'OBLIGATION DE FORMATION DES MINEURS	9
L'ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ	10
LE CONTRAT ENGAGEMENT JEUNE	11
L'ACCÈS DES JEUNES À L'EMPLOI	13
L'ACCÈS DES JEUNES À LA FORMATION	16
L'ACCOMPAGNEMENT TRANVERSAL	18
LA COMMUNICATION	22
FOCUS MAISONS-ALFORT	24
FOCUS SAINT-MAUR	25
FOCUS CHARENTON	26
FOCUS SAINT-MAURICE	27

Le mot de la Présidente

2023 : des résultats encourageants

Deuxième année de mise en œuvre du Contrat Engagement Jeune, l'année 2023 a été marquée par la poursuite de notre action auprès des jeunes sur l'accompagnement renforcé comme en témoignent nos résultats en termes d'entrées et de sorties de ce dispositif.

140 jeunes ont contractualisé un CEJ, soit un taux de réalisation de 107 % de nos objectifs, avec un taux de sorties positives de 50,7 %, ce qui est largement supérieur à la moyenne nationale (28 %).

Nous avons également constaté en 2023 une reprise des « premiers accueils ». Ainsi, 534 nouveaux jeunes ont poussé la porte de la Mission Locale, soit une hausse de 14,6 % par rapport à 2022. **Au total, ce sont 922 jeunes qui ont été accompagnés au cours de l'année**, engendrant près de 9 000 entretiens ou passages en ateliers, et plus de 10 000 propositions de services.

L'accompagnement réalisé par l'ensemble de l'équipe a permis à près de **500 jeunes de trouver une solution en termes d'emploi, d'alternance, de formation, ou de scolarité au cours de l'année**. D'autres réponses sur le logement, l'accès à la santé, ou de lutte contre la précarité ont aussi pu être apportées, même si en la matière, compte tenu d'un contexte difficile, nous pouvons encore faire mieux.

2023 a également permis **d'affirmer la présence de la Mission Locale sur son territoire**, comme en témoignent sa participation et collaboration aux différents forums organisés par les Villes et son partenariat fort avec Pôle emploi, aujourd'hui France Travail. La Mission Locale a participé aux 2 événements du « Stade vers l'emploi » organisés à Maisons-Alfort et à Saint-Maur. Un forum spécial Jeunes a été co-organisé avec les 2 agences de Pôle emploi le 10 octobre réunissant entreprises et organismes de formation.

2024 : l'année du changement

Cette année, la Mission Locale va connaître 2 changements majeurs :

• **Le déménagement dans les nouveaux locaux à partir de mai.** Avec une surface de plus de 500 m², cet espace entièrement rénové offrira des conditions de travail optimisées pour les équipes de la Mission Locale et permettra un meilleur accueil par une facilité d'accès pour les jeunes Charentonnais, Maisonnais, Mauritiens, et Saint-Mauriens.

• **Le changement de Direction de la Mission Locale**
Le 30 juin, après 32 années passées au sein de notre Mission Locale, notre Directrice Fabienne Glesser partira en retraite. J'aurai l'occasion de lui rendre hommage et de saluer le travail qu'elle a mené avec un grand professionnalisme à la tête de la structure. Sa succession a été anticipée avec l'arrivée d'une nouvelle Directrice, issue du réseau des Missions Locales et dotée d'une grande expérience, Madame Manuela Modrego. Elle prendra ses fonctions à la mi-mai. La continuité dans la bonne gestion et l'animation de la Mission Locale est donc assurée.

2024 sera aussi une année de transition avec la mise en œuvre de la loi sur le Plein Emploi, et la construction du Réseau pour l'Emploi (RPE) assurant une coopération renforcée entre les acteurs de l'insertion et de l'emploi et en particulier avec France Travail, en vue d'un parcours des demandeurs d'emploi rénové et renforcé à partir de 2025.



Marie France PARRAIN

Présidente de la Mission Locale

Maire de Maisons-Alfort

Conseillère Départementale du Val-de-Marne

2023

Les points-clés

534

premiers accueils +14,6 % par rapport à 2022

UN PUBLIC MAJORITAIREMENT DE NIVEAU IV :

41 %

de primos accueils ont le BAC

140

entrées en Contrat Engagement Jeunes
soit **107 %** de taux de réalisation de nos objectifs
et

50,7 %

de sorties positives sur une durée moyenne de 5,5 mois

UN ACCOMPAGNEMENT TOUJOURS AUSSI INTENSIF :

8 834

entretiens, passages en ateliers, visites

6

actions menées en lien avec les villes
du territoire et avec Pôle emploi

Du nouveau sur les réseaux sociaux :
des comptes Instagram et LinkedIn



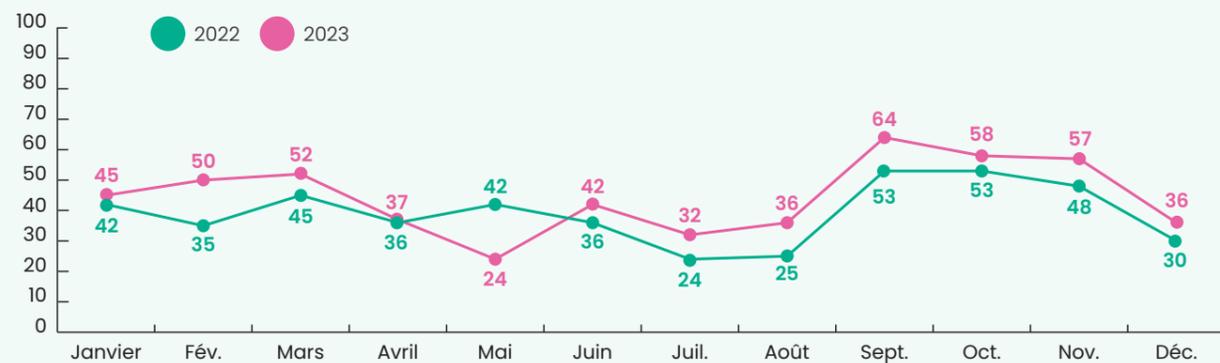
Premières inscriptions

Premières inscriptions

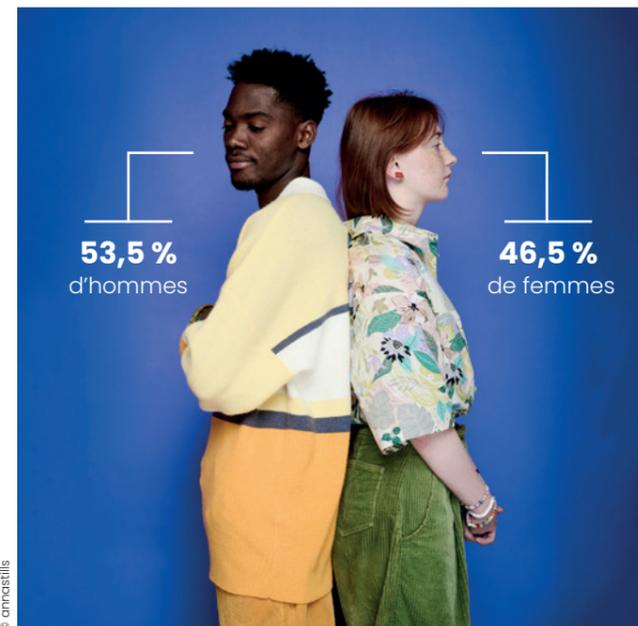
534 jeunes inscrits en 2023 : en augmentation de 14,6 %

Après une baisse importante constatée en 2022, les premières inscriptions ont repris cette année avec un rythme inégal dans l'année.

Rythme d'inscription 2023/2022



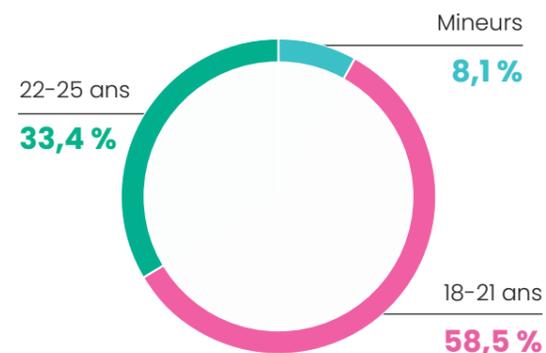
Une majorité de jeunes hommes



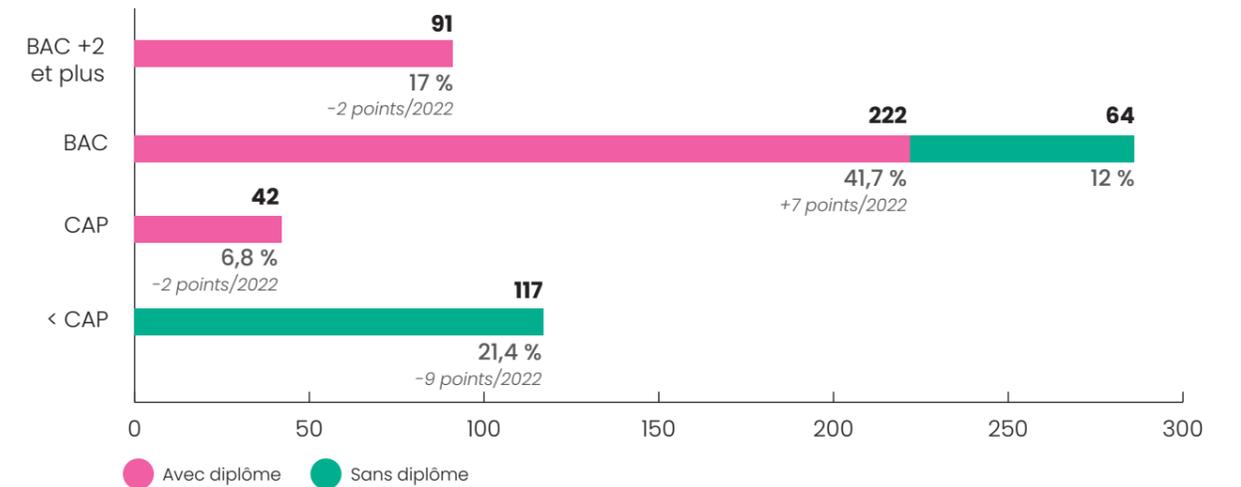
53,5 %
d'hommes

46,5 %
de femmes

Âge : 2 tiers du public a moins de 22 ans

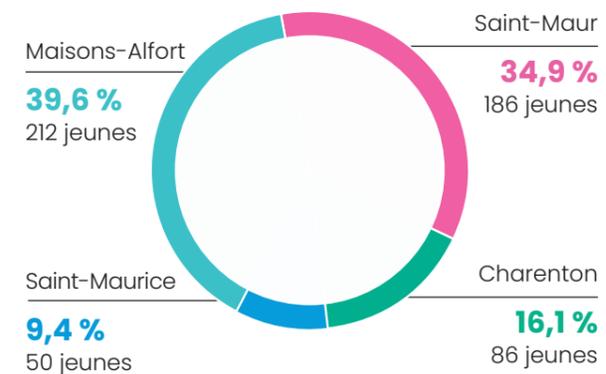


Niveau : un public majoritairement de niveau IV



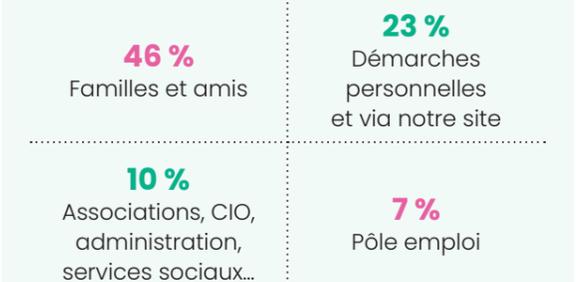
Répartition par commune

Si chaque commune du territoire voit le nombre de premiers accueils augmenter, la part de Maisons-Alfort passe sous la barre des 40 % au profit des 3 autres villes.

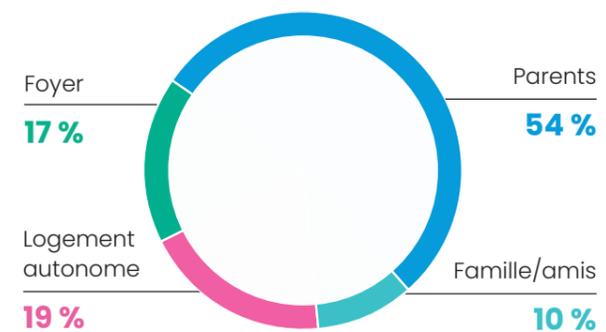


Comment sont-ils orientés vers la Mission Locale ?

69 % des jeunes viennent spontanément s'inscrire à la Mission Locale ou grâce à leur réseau relationnel.



Quelle est leur situation d'hébergement ?





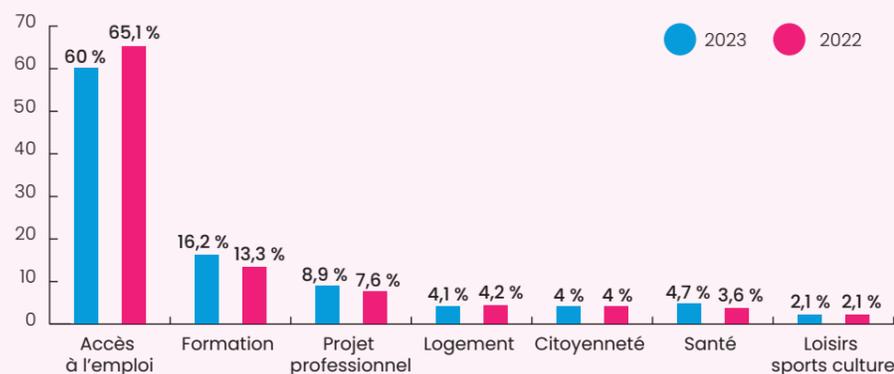
L'accompagnement des jeunes en 2023

922 jeunes suivis au total cette année.

18 195 contacts, dont **8 834** entretiens ateliers visites, soit une moyenne de **9,6 contacts en présentiel** avec les jeunes témoignant d'un accompagnement intensif.

La part des ateliers collectifs, dans l'ensemble des événements occupe toujours une place importante : **15 % des événements**, **234 jeunes** ont participé cette année à des ateliers avec une moyenne de 11 ateliers/jeune.

10 307 propositions de services réparties sur les 7 thèmes de notre accompagnement



Bien que le public accueilli cette année soit plus qualifié, les propositions faites sur l'accès à l'emploi sont en moindre proportion, témoin encore une fois des difficultés rencontrées par les jeunes, des besoins de clarifier leur projet, et pour d'autres de se former.

En effet, on remarque une nette augmentation des propositions sur les thèmes du projet professionnel et de la formation.

Les thématiques du logement et de la santé sont toujours aussi présentes avec même une hausse pour ce qui est de la santé.

© Freepik

Zoom sur l'obligation de formation des mineurs

Pour rappel

L'obligation de formation : de quoi parle-t-on ?

Cette obligation est respectée :

- ▶ lorsque le jeune poursuit **sa scolarité** dans un établissement d'enseignement,
- ▶ lorsqu'il est **apprenti** ou **stagiaire de la formation professionnelle**,
- ▶ lorsqu'il occupe un **emploi** ou effectue un **Service Civique**,
- ▶ lorsqu'il bénéficie d'un **dispositif d'accompagnement** ou d'insertion sociale et professionnelle.

Lors des PSAD, ce sont 120 jeunes qui ont été contactés afin de connaître leur situation et leur proposer un rendez-vous si nécessaire.

87 d'entre eux étaient en situation de type scolarité et 16 en contrat d'apprentissage.

D'autres mineurs n'apparaissant pas dans les listes étudiées lors des PSAD ont été accompagnés par la Mission Locale.

Le constat à fin décembre :

49 jeunes mineurs accompagnés, **27** respectent leur obligation de formation

- **9** sont scolarisés
- **5** sont en alternance
- **2** sont en emploi
- **2** en formation
- **2** en service civique
- **7** ont intégré le PACEA ou le CEJ et sont accompagnés pour une recherche de solution.
- **22** ne respectent pas cette obligation de formation : soit sont injoignables, soit ne viennent pas au rendez-vous.



© Drabatden

L'accompagnement renforcé

260 jeunes sont entrés dans un dispositif d'accompagnement renforcé (hors CEJ).

PACEA (Parcours contractualisé vers l'emploi et l'autonomie)

218 entrées en PACEA (309 en 2022)

La diminution des contractualisations de PACEA s'explique par la montée en charge du CEJ. En effet l'entrée en CEJ ne nécessite pas une phase en PACEA préalable.

73,68 % des jeunes en PACEA, ayant bénéficié d'un an d'accompagnement, ont débuté une situation d'emploi, alternance ou formation : **22 points au-dessus de la moyenne régionale.**

*Le taux régional est de 51,33 %.
Le taux national est de 57,81 %.*

143 jeunes ont bénéficié de l'allocation pour un montant total demandé de 90 453 euros, soit un montant moyen de 632 euros par jeune

45,63 % des jeunes sortis de PACEA sont en situation d'emploi ou d'alternance, **14,6 points au-dessus de la moyenne régionale.**

*Le taux régional est de 30,95 %.
Le taux national est de 32,98 %.*

À ces situations d'accès à l'emploi ou à l'alternance, il faut aussi ajouter :

- 20 jeunes en formation
- 6 jeunes en retour en scolarité.

PPAE (Projet personnalisé d'accès à l'emploi)

70 jeunes entrés en PPAE dans le cadre de convention de partenariat avec Pôle emploi. La baisse des orientations déjà constatée l'an passé, se poursuit et s'intensifie.

La mise en place du CEJ par Pôle emploi s'ajoute aux autres dispositifs d'accompagnement jeune comme l'AIJ (accompagnement individualisé jeune) avec des objectifs pour Pôle emploi à tenir.

66 % des jeunes sont en situation d'emploi, alternance ou formation au moment de leur sortie.

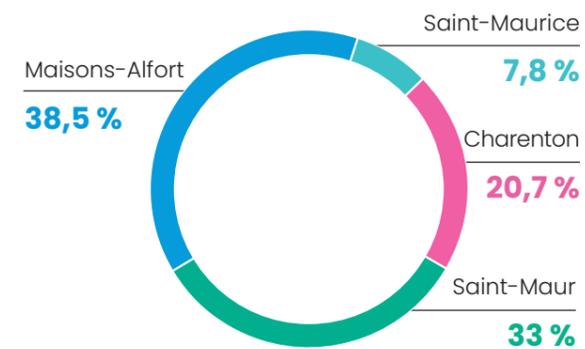


10

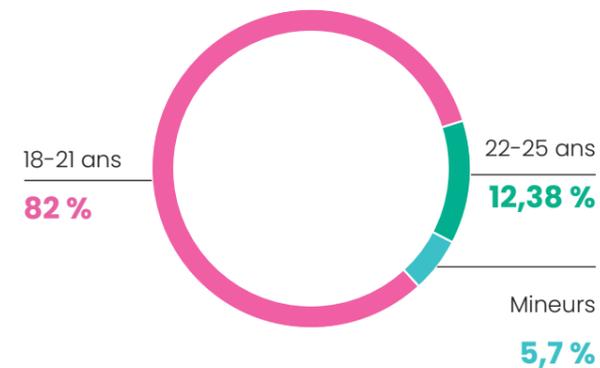
Le Contrat Engagement Jeune : CEJ



Pour quel public ?



58 % d'hommes
42 % de femmes
22 % n'ont aucun diplôme



Nos réalisations

140 entrées, soit 107 % de notre objectif

À ces 140 nouveaux jeunes s'étant engagés en 2023 dans le CEJ, il faut ajouter 70 jeunes ayant démarré leur parcours en CEJ en 2022 et pour lesquels l'accompagnement s'est poursuivi en 2023.



11

Les parcours proposés

Les ateliers collectifs

Nous avons poursuivi l'animation des ateliers collectifs avec toujours une large palette de thématiques abordées grâce à la richesse de notre réseau partenarial :

- **21 thématiques d'ateliers collectifs**, dont 8 réalisées par nos partenaires, représentant, tout comme l'an passé, **200 ateliers animés par des conseillers de la Mission Locale** et **84 par nos partenaires**.



Les visites culturelles

Très appréciées des jeunes, les visites culturelles ont été renouvelées cette année (11 visites). Au-delà de cet accès à la culture, nous avons proposé un atelier : « Apprendre à débattre » avec Radio France. Les jeunes répartis en petits groupes et en position de chroniqueurs Radio ont pu choisir un thème et en débattre ensemble.

Les solutions structurantes

Les parcours en CEJ sont aussi jalonnés de solutions dites « structurantes » étapes nécessaires avant l'emploi durable.

47 % des jeunes suivis cette année ont bénéficié, à un moment de leur parcours, d'une ou plusieurs solutions structurantes. Ainsi, on comptabilise :

- 13 formations relevant de remobilisation (E2C, PEE)
- 17 formations autres
- 44 emplois de moins de 6 mois
- 23 immersions en entreprise
- 3 Services Civiques



Nouveautés 2023

Nous avons mis en place en fin d'année un nouvel atelier : « Quiz orthographe ».

Durant une demi-journée, les jeunes, à travers un QCM, revoient les principales règles grammaticales et ainsi évitent de faire les fautes les plus courantes. Face au succès de ce premier atelier, nous programmerons de nouvelles sessions en 2024.

Nos résultats : 50,7 % de sorties positives

142 jeunes sont sortis du dispositif CEJ cette année dont 72 pour sorties positives*.

* Sont comptabilisées en sorties positives les situations suivantes : CDD de + de 6 mois, CDI, contrat en alternance, reprise d'étude, création d'activité.

On observe les situations suivantes :

- **37 CDI**
- **7 CDD** de plus de 6 mois
- **18 contrats en alternance**
- **5 retours en scolarité**
- **4 créations d'activité**

Ces sorties positives interviennent après une durée en CEJ de 5,5 mois en moyenne.

Pour les autres fins de parcours CEJ, on note 12 déménagements, 8 démissions.

On déplore 18 exclusions pour manquements aux engagements, soit 12 % des sorties.

Enfin 30 sorties à la fin de la durée du contrat d'engagement (durée initiale de 6 mois pouvant être renouvelée). Sur ces 30 jeunes, 50 % d'entre eux avaient une solution au moment de leur sortie à savoir : intérim, formation, contrat aidé.

Il est à noter ici, qu'en 2023, nous avons renouvelé 55 CEJ, les jeunes ont en effet de plus en plus de difficultés à accéder à une solution pérenne en 6 mois. Au 31/12/2023, 69 jeunes étaient toujours accompagnés dans le cadre du CEJ.

L'accès des jeunes à l'emploi

312 jeunes ont accédé à l'emploi et 102 à l'alternance totalisant 505 entrées en situation.

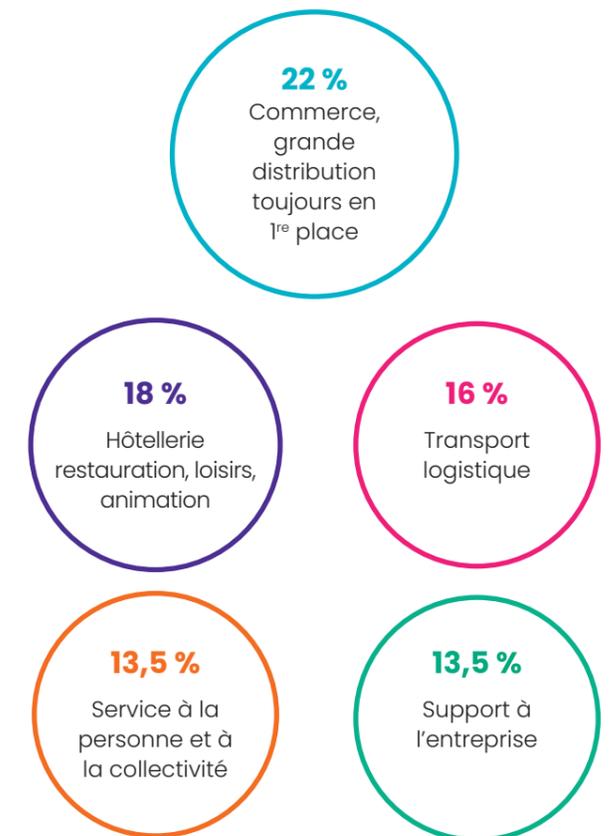
La difficulté d'accès à l'emploi constatée l'année dernière se poursuit encore cette année avec une diminution de 18 % du nombre de jeunes ayant signé un contrat de travail cette année.

Cette baisse est constatée au niveau départemental pour l'ensemble des Missions Locales, dans la même proportion. Ainsi, le taux d'accès à l'emploi est passé de 38 % en 2022 à 34 % en 2023.

Les jeunes accompagnés rencontrent de plus en plus de difficultés au niveau de leur situation familiale souvent dégradée ou des problématiques de santé, les rendant vulnérables et plus difficilement mobilisables. Nous constatons aussi un manque de projet professionnel réaliste, de confiance en soi, d'adhésion aux différents ateliers proposés pour améliorer ses outils et techniques de recherche d'emploi.

Quels secteurs ont recruté des jeunes en 2023 ?

Le TOP des 5 secteurs : 70 % des emplois se concentrent sur 5 secteurs



Types de contrat



Tous les types de contrat subissent une baisse et les CDD courts restent malheureusement majoritaires, par le biais de l'intérim. Sur l'alternance, on constate également une baisse du nombre de contrats : 102 contre 128 en 2022 ; avec la répartition suivante :

- 90 contrats d'apprentissage
- 12 contrats de professionnalisation

Sur les 73 contrats dans le secteur de l'hôtellerie-restauration/loisirs, animation, l'animation reste en forte proportion avec 25 contrats majoritairement à durée déterminée et à temps partiel.

Pour le transport et la logistique, 54 % des contrats se font par le biais de l'intérim.



Nos actions

103 nouveaux jeunes ont été accompagnés par le service emploi de la Mission Locale.

L'accompagnement par les deux conseillères emploi dans les démarches de recherche d'emploi de **ces jeunes** a abouti aux solutions suivantes :

- 47 % des jeunes ont trouvé un emploi
- 6 % sont entrés dans une formation

On observe cette année un taux de 17 % de jeunes qui abandonnent leurs démarches, ce chiffre vient renforcer notre constat de vulnérabilité, et de manque d'adhésion à un accompagnement renforcé.

216 offres d'emploi reçues et diffusées mais qui malheureusement n'aboutissent pas assez souvent à des mises en relation positives.

4 rencontres avec des recruteurs organisées cette année

Afin de mieux préparer les jeunes, aux entretiens d'embauche et en complément des ateliers de simulation, nous organisons des rencontres entre jeunes et recruteurs. C'est l'occasion d'échanges sur ce qui est attendu du candidat lors de l'entretien, les critères retenus, comment faire bonne impression, comment faire ressortir sa motivation.

Poursuite des Mardis de l'intérim

Pour rappel, il s'agit ici de faire connaître aux jeunes, l'intérêt de l'intérim comme levier d'accès à l'emploi durable. Un quiz leur est proposé afin de chasser les fausses idées sur l'intérim. Sur chaque atelier, une agence d'intérim locale propose des missions et fait part de ses critères de recrutement. 3 rencontres se sont tenues en 2023.

Le parrainage : une nouvelle marraine a rejoint notre réseau

Le réseau des parrains/marraines ne cesse de se renouveler, tout comme l'année dernière un parrain par manque de disponibilité a mis fin à sa mission, mais par contre nous avons pu recruter une nouvelle marraine.

5 parrains/marraines ont pu réaliser 12 nouveaux parrainages cette année.

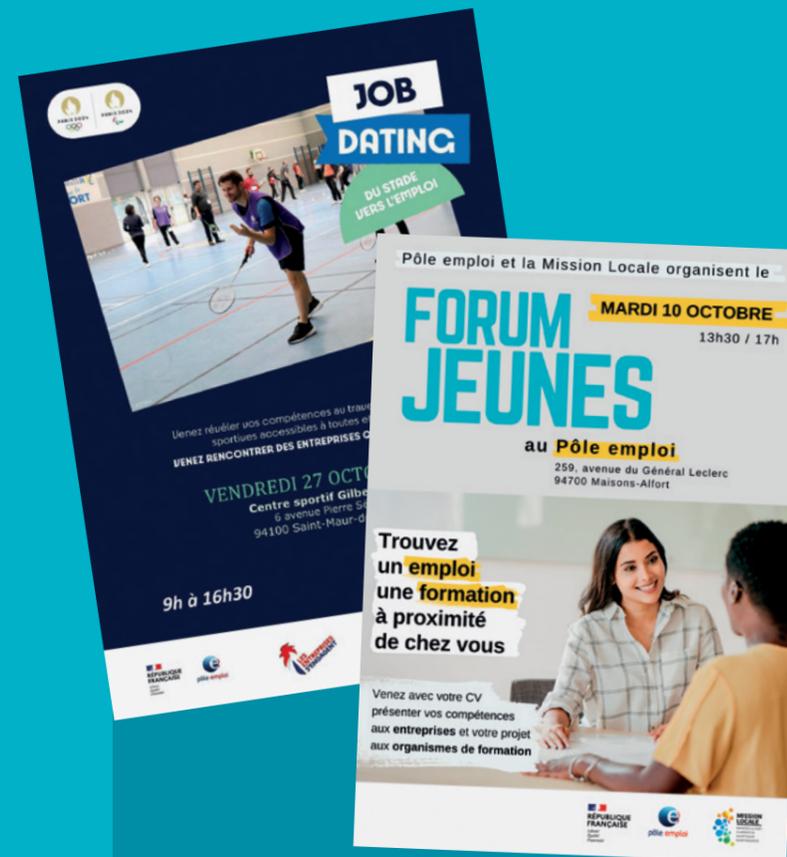
Parmi les 12 jeunes :

- 4 ont trouvé un emploi
- 2 sont entrés en formation
- 4 jeunes étaient toujours en cours de parrainage à la fin de l'année.

Les actions partenariales

L'année 2023 a été riche en participation à différentes actions menées avec les villes, mais aussi Pôle emploi.

Ainsi, la Mission Locale a été présente aux forums organisés par les villes de Charenton et Saint-Maurice respectivement le 25 mars et le 16 novembre. Au-delà du sourcing de candidats pour ces salons, nous avons pu contribuer à leur organisation en contactant des entreprises et organismes de formation afin d'élargir les opportunités offertes lors de ces manifestations.



Notre partenariat avec Pôle emploi s'est particulièrement illustré cette année par :

- notre soutien et participation aux deux événements du « Stade vers l'emploi » organisés pour l'un par l'agence de Maisons-Alfort avec la Fédération d'athlétisme et pour l'autre l'agence de Saint-Maur avec la Fédération de badminton,
- la co-organisation du « Forum Jeunes » le 10 octobre au sein de l'agence de Maisons-Alfort, qui a réuni 10 entreprises et 6 organismes de formation.



Nous avons également été aux côtés du service jeunesse de la ville de Saint-Maur au forum jobs d'été du 10 mai.



Enfin, la Mission Locale s'est mobilisée sur plusieurs événements régionaux, aux côtés de notre association régionale (ARML), comme :

- Les jeux recrutent le 26 septembre à Saint-Denis
- Paris pour l'emploi le 23 novembre à Paris.

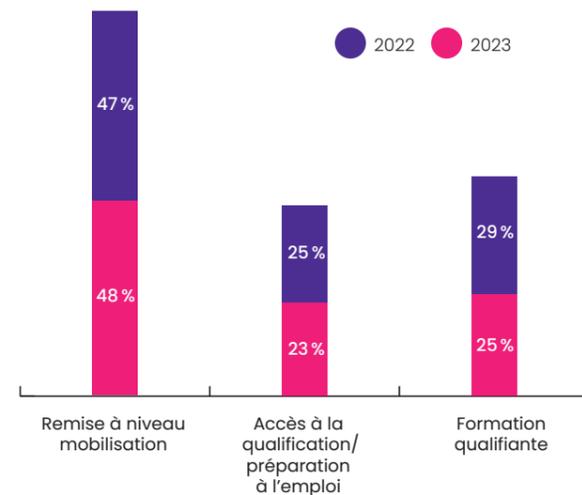
L'accès des jeunes à la formation

Avec 174 entrées en formation ayant concerné 142 jeunes, l'accès à la formation se maintient voire progresse au regard du nombre de jeunes accompagnés en 2023. En effet de 14 % en 2022, ce taux atteint 15 % cette année.

Pour atteindre ces résultats, les conseillers ont réalisé 242 prescriptions, soit un taux de transformation de 71 %. Il est à noter ici que l'année a été marquée par une difficulté importante dans la recherche des actions de formation avec la disparition du site de défi métiers entraînant une forte opacité des actions disponibles. À cela se rajoutent des relations avec les organismes de formation de moins en moins fluides en termes de suivi des candidatures.

Types de formation

Une répartition par objectif de formation sensiblement identique à l'an passé.



La part des actions de mobilisation et de remise à niveau reste toujours majoritaire. On note la même mobilisation de l'E2C, 15 jeunes en 2023 tout comme en 2022, le recours aux PEE reste aussi au même niveau avec 17 entrées.

Le constat de la baisse de la part des actions qualifiantes fait l'année dernière se confirme cette année, elles ne représentent plus que 25 % des entrées en formation (29 % en 2022).

Une répartition par financeur qui évolue

La part de la Région diminue fortement et ne représente plus que la moitié des entrées en formation (65,7 % en 2022) au profit des actions financées par l'État en particulier les actions linguistiques.

La part des formations financées par Pôle emploi se maintient ainsi que celle de l'AGEFIPH avec respectivement 16 et 14 entrées en formation.

Qui a bénéficié d'une formation en 2023 ?

Aussi bien un homme qu'une femme

Plutôt très jeune : **58 % de 17/21 ans**

Avec peu ou pas de qualification : **56 % de niveau V et infra**



Dans quels secteurs se forment les jeunes ?

Le secteur du support à l'entreprise et plus particulièrement de l'informatique reste toujours le plus représenté avec 20 % des entrées en formation.

Vient ensuite avec 16 % des entrées le secteur du service à la personne et la collectivité.

L'hôtellerie/restauration/tourisme/animation arrive en 3^e position avec 14 % des entrées en formation, pourcentage tiré par les formations dans le domaine de l'animation.

Les métiers de la santé, du commerce et de la maintenance suivent ce palmarès avec pour chacun une part de 9 à 10 %.

Enfin le transport et la logistique, un des enjeux de 2023/2024, reste un secteur qui peine à attirer des candidats.

À NOTER

14 jeunes ont bénéficié d'un retour en formation initiale. 18 jeunes étaient scolarisés au moment du 1^{er} accueil et le sont restés.

Nos actions d'orientation

24 jeunes ont bénéficié d'une action d'orientation menée par la Mission Locale.

18 jeunes ont suivi la prestation « **Découvrir mon métier** ». Ces actions menées en interne viennent en complément du dispositif d'élaboration de projets tels que l'E2C ou les Pôles d'Entrée en Emploi (PEE).

6 jeunes ont pu réaliser **un bilan auprès du CLIP** notre partenaire. Il est à noter ici qu'en 2024, la prestation du CLIP ne sera plus accessible, l'organisme a dû arrêter son activité.

Les niveaux IV restent ultra majoritaires parmi les jeunes orientés vers ces prestations. Les niveaux supérieurs sont majoritaires pour la prestation du CLIP. 4 jeunes étaient toujours en cours de prestation au 31/12/2023.

Nos informations métiers

En 2023, nous avons organisé 3 actions métiers en lien avec des organismes de formation, sur des secteurs particulièrement en tension en lien avec le JOP Paris 2024. Chaque information métier a pu réunir 15 à 20 jeunes.



Le 30 mars avec l'Aftral, ECF et l'AFT : nous avons pu présenter les métiers et formations dans le **secteur du transport et de la logistique.**

Le 1^{er} juin, les **métiers de la sécurité privée** sont mis en avant, pour présenter les nombreuses opportunités d'emploi lié aux JOP 24, avec la présence de l'organisme de formation AFC.



L'enjeu que représente la sécurité privée avec l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques de Paris, nous a mobilisé tout ce second semestre et nous poursuivrons début 2024 les informations collectives auprès de notre public.

Le 15 septembre, les métiers du bâtiment

ont été présentés en présence de la Fédération Française du Bâtiment et trois organismes de formation : Éco-Campus du bâtiment, le Greta et Gestes Formation.



L'accompagnement transversal

Les aides financières

Le Fonds Municipal d'aide aux jeunes de la ville de Maisons-Alfort

Tout comme l'an passé, 12 dossiers ont été accordés pour les 2/3 d'entre eux soient 8 dossiers sur 12, il s'agit de l'aide à la subsistance.

Les 4 autres dossiers concernent l'aide à la formation, l'achat de matériel informatique, ou encore des nuitées d'hôtel.

Le Fonds Municipal d'Aides aux Jeunes participe également au financement d'actions collectives, comme l'achat de clés USB distribuées aux jeunes entrant dans le Contrat Engagement Jeune, ou encore au frais d'entrées pour certaines visites culturelles organisées par la Mission Locale au bénéfice des jeunes.

Les chèques mobilité financés par le Conseil Régional

Près de 13 500 euros ont été distribués en 2023.

Le Chèque permis de conduire du Conseil Régional

Le Chèque permis de conduire d'un montant maximum de 1 300 euros est réservé aux Franciliens âgés de 18 à 25 ans qui sont inscrits dans une démarche d'insertion professionnelle. Un jeune accompagné dans le cadre du PACEA à la Mission Locale est éligible à cette aide. Aussi pour faciliter l'accès à l'emploi dans des secteurs où le permis est souvent indispensable, la Mission Locale a initié pour 93 jeunes la demande de Chèque permis

Les allocations

Dans le cadre du PACEA

143 jeunes bénéficiaires pour un montant total de 90 453 euros.

Dans le cadre du Contrat Engagement Jeune

195 jeunes bénéficiaires pour un montant total de 360 178 euros.



© Nira Mercado

La santé

Animations

9 ateliers santé ont été animés par Créteil Solidarité cette année.

- 62 jeunes y ont participé pour 79 inscrits soit un taux d'adhésion de 78,5 %, preuve de l'intérêt de cette thématique dans la préoccupation des jeunes.
- Le stress, la santé mentale et l'alimentation figurent comme les principaux sujets d'intérêt et discutés.

Nouveauté cette année, 2 ateliers sur la sexualité ont été organisés par Créteil Solidarité dans le cadre d'un appel à projet de la CPAM, en partenariat avec les Missions Locales de la Plaine centrale et Plateau Briard. 4 jeunes femmes y ont participé et étaient très satisfaites des informations et de l'écoute dont elles ont bénéficié.

Permanence de la psychologue au sein de la Mission Locale

La psychologue est présente 3 demi-journées par mois. Il est à noter ici que cette permanence n'a pas pu être assurée au mois de septembre suite au départ de la psychologue ; son remplacement est intervenu dès mi-octobre. 45 jeunes ont été orientés vers la psychologue (43 en 2022) avec un taux d'adhésion de 73 % (77 % en 2022).

Sur les 105 rendez-vous donnés, 72 ont été honorés.

Une moyenne de 3 rendez-vous par jeunes

- 17 jeunes ont été vus 1 fois
- 13 jeunes ont été vus 2 à 3 fois
- 5 jeunes ont été vus plus de 3 fois

Durant l'année, 4 temps d'échange entre la psychologue et les conseillers ont été programmés permettant d'adapter l'accompagnement des jeunes concernés.



Orientations vers le bilan de santé

- 22 bilans de santé ont été prescrits (21 en 2022)
- 11 bilans sont réalisés
- 5 bilans n'ont pas été réalisés (1 suspendu, 1 abandonné, 3 refusés)
- 6 étaient en attente de rendez-vous en fin d'année

Depuis juillet 2023, les rendez-vous pour un bilan de santé se font via Doctolib. Cela permet :

- plus d'autonomie pour la prise de rendez-vous
- un rappel du rendez-vous pour la Mission Locale et le jeune
- un meilleur suivi des rendez-vous pour la Mission Locale (absence, report, annulation)

Autres actions

La conseillère référente santé de la Mission Locale anime un atelier : « **La sécu et moi** » afin d'informer et d'alerter les jeunes sur les démarches pour une bonne couverture sociale : ouverture du compte Ameli, déclaration d'un médecin traitant, droit à la mutuelle. 50 jeunes ont participé à cet atelier cette année.

Le handicap

55 jeunes en situation de handicap ont été accompagnés cette année, dont 28 en premier accueil. On observe **une progression de 25 % du nombre de jeunes en situation de handicap suivis à la Mission Locale.**

Typologie du public en situation de handicap

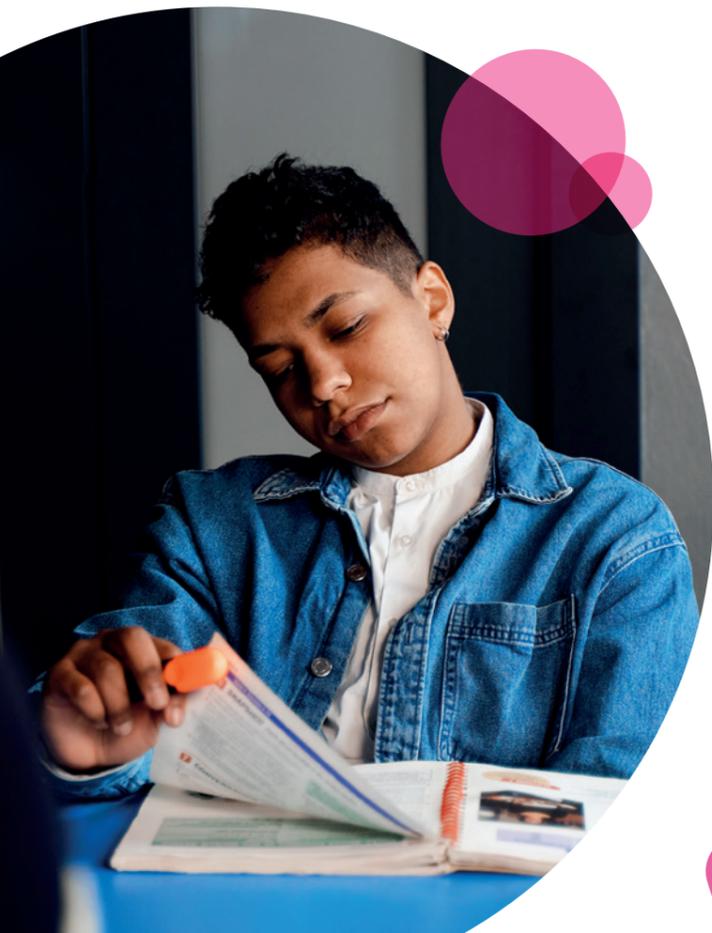
62 %
ont plus
de 21 ans

56 %
ont un niveau BAC
et plus
(contre 41 % en 2022)

Types de handicap rencontrés

- 18 % de handicap physique
- 29 % handicap psychique
- 23 % handicap mental
- 29 % troubles « dys »/troubles des apprentissages
- 13 % maladies invalidantes

De nombreux jeunes cumulent plusieurs handicaps. Les handicaps psychiques, mentaux et cognitifs sont toujours les troubles les plus fréquents chez notre public et leur proportion ne cesse d'augmenter : 71 % en 2023, 68 % en 2022, 48 % en 2021.



Les situations au cours de l'année

Un accès accru à l'emploi et à la formation

- 21 en emploi, dont 5 contrats d'apprentissage (contre 15 en 2022)
- 6 en formation (2 en 2022)
- 2 retours en scolarité
- 13 prestations spécifiques d'orientation ou d'accompagnement (Pass'jeunes emploi, formation courte AGEFIPH)
- 9 jeunes ont intégré le Contrat Engagement Jeune (2 en 2022)

Si tout comme l'an passé les mesures de droit commun sont plus mobilisées, on observe un recours plus important aux mesures spécifiques (13 contre 9 en 2022) qui permet un travail d'orientation, de mesure de faisabilité d'un projet ou encore de recommandations sur les aménagements à envisager pour le maintien dans l'emploi ou la formation.

Les situations au 31/12/2023 : près de 50 % des jeunes sont en emploi ou en formation.

15 jeunes sont encore en emploi au 31/12/2023, 5 en formation ou prestations spécifiques, 23 sont en recherche de solutions, mais ont pu bénéficier d'un emploi ou formation en cours d'année.

Seuls 3 jeunes, du fait de leurs difficultés, n'ont eu accès à aucune solution durant l'année, et ce, malgré une orientation en milieu ordinaire.

Les actions partenariales menées

- Présence à 6 groupes de travail organisés par l'Association Régionale des Missions Locales ARML
- Animation du groupe départemental des référents Handicap des Missions Locales : 5 rencontres en 2023
- Participation à 2 réunions de travail avec l'AGEFIPH
- Sessions de professionnalisation de l'AGEFIPH : 2 pour la référente handicap + 3 conseillers de la Mission Locale ont également participé à des sessions : Maladies invalidantes/Troubles « dys »/Handicap psychique et mental/Handicap et emploi, quels enjeux ?
- Présence et prise de contact au forum des entreprises adaptées

Le logement

Une demande qui ne faiblit pas

39 jeunes reçus par les conseillères sur le logement de la Mission Locale pour une recherche d'hébergement ou une simple information,

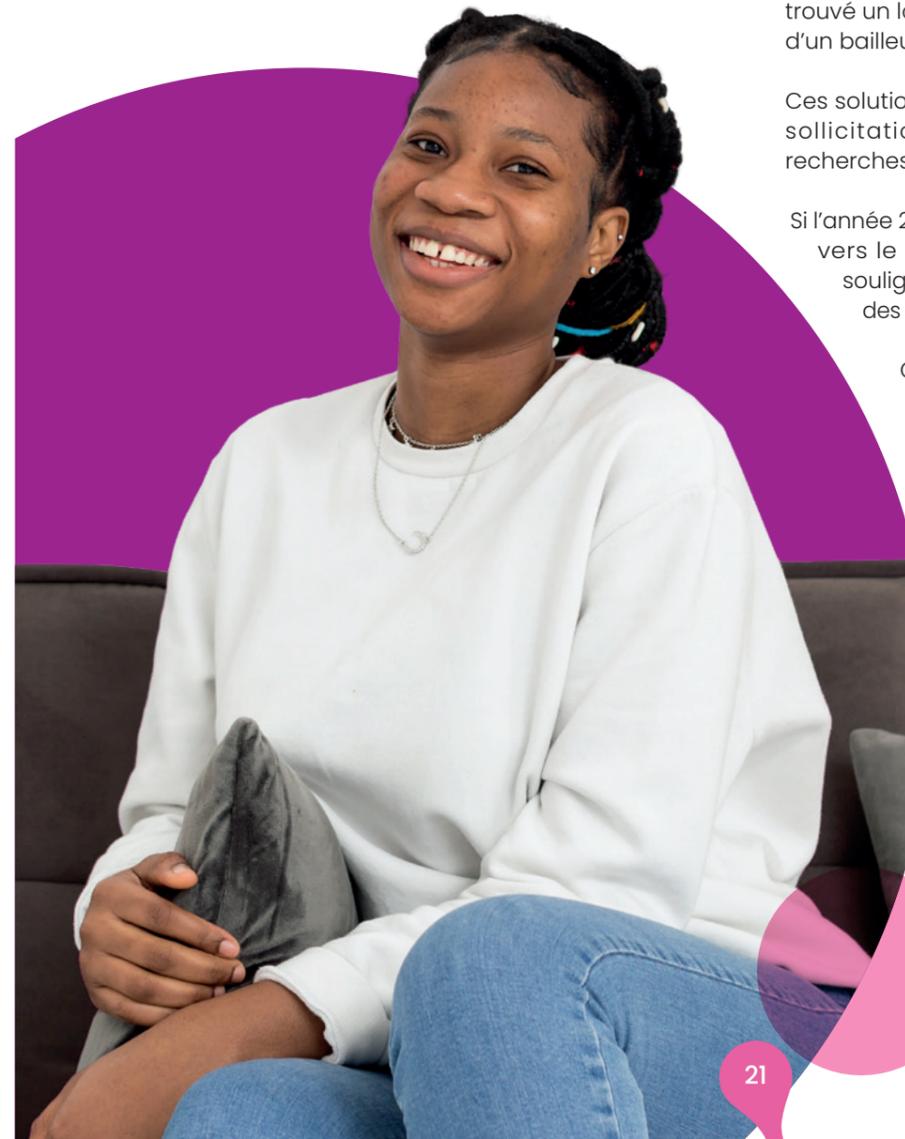
Au moment de leur demande, 56 % était en rupture familiale ou hébergés par leur réseau amical, 18 % en foyer ou hôtel

L'accompagnement réalisé a généré

- **12** demandes auprès du SIAO, dont **5** pour un CHRS
- **5** demandes auprès du Conseil départemental sur ses résidences sociales

Au 31/12/2023, des solutions ont été trouvées pour 10 jeunes :

- **2** sont rentrés le dispositif Logement Relais Jeunes à l'ALJT de Créteil
 - **5** ont eu une solution via le SIAO
 - **1** a trouvé une solution autre (colocation)
 - **2** ont trouvé une place dans un foyer
- Les autres demandes sont en attente de réponse



Le dispositif Logement Relais Jeunes

La Mission Locale dispose de 10 chambres sur l'ALJT de Créteil.

12 jeunes ont été accompagnés cette année.

L'accompagnement de ces jeunes a généré 273 contacts, dont 83 entretiens individuels avec la conseillère logement.

• 3 nouvelles entrées

La situation d'hébergement des jeunes avant leur entrée à l'ALJT

Les 3 jeunes ayant intégré le foyer cette année étaient auparavant pour 2 d'entre eux hébergés chez des amis suite à des ruptures familiales, et pour le 3^e en fin de prise en charge de son hébergement par l'Aide Sociale à l'Enfance.

• 3 sorties

Toutes les sorties du dispositif sont positives : les jeunes ayant intégré un logement autonome, objectif de notre accompagnement. 2 jeunes ont trouvé un logement dans le parc privé et un auprès d'un bailleur social.

Ces solutions sont le fruit de multiples démarches : sollicitation du DALO et SYPLO, mais aussi de recherches sur différentes plateformes.

Si l'année 2023 a été marquée par 3 sorties positives vers le logement autonome, il faut toutefois souligner que ces solutions interviennent après des durées de séjour bien au-delà des 24 mois.

Cet allongement déjà repéré les années précédentes, est lié à la fois au délai de traitement et au peu de propositions émanant du DALO ou SYPLO, mais aussi aux obstacles d'ordre administratif en cours de suivi qui bloquent toutes démarches de recherche de logement

Problématique de renouvellement de titre de séjour, complexité de demande d'APL, ou recours face à la CAF, multiplication des formalités administratives sont autant de blocages pouvant retarder voire paralyser momentanément toute démarche de recherche de logement.

La communication

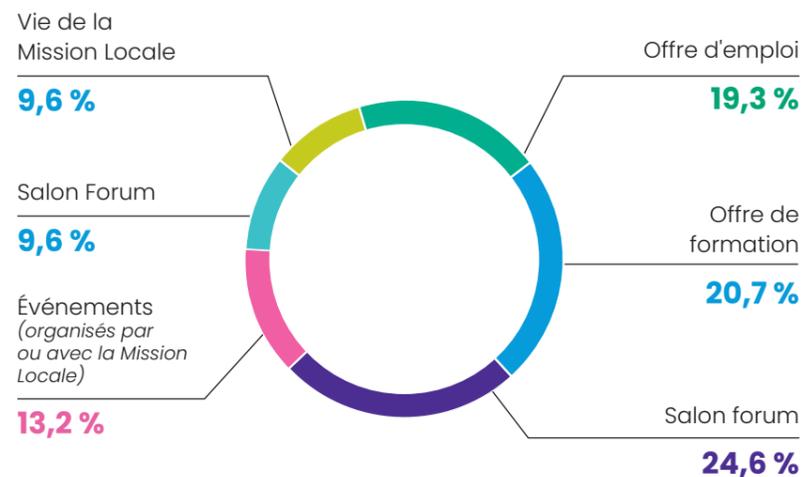
Les réseaux sociaux

La Mission Locale est présente sur de nouveaux réseaux sociaux. En 2023 Instagram et LinkedIn s'ajoutent désormais à notre page Facebook.



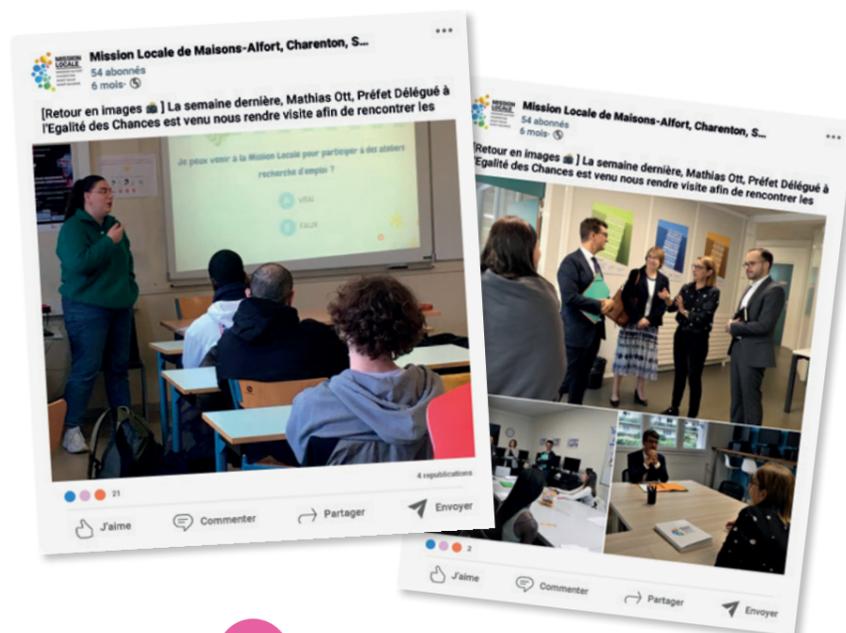
Instagram

Ouvert depuis avril 2023, nous comptabilisons déjà 175 followers. 127 publications en 9 mois : 96 stories et 9 réels qui récoltent le plus de vues par leur attractivité. Les publications couvrent un champ large de thématique. On y trouve de façon hebdomadaire et mensuelle le programme des ateliers et des événements.



LinkedIn

Depuis le 23 octobre 2023, nous disposons d'une page professionnelle LinkedIn à destination des partenaires. Celle-ci est gérée par l'équipe Emploi et permet d'entretenir ou d'élargir le partenariat avec un réseau d'entreprises/d'associations. Pour faire vivre cette page en tant que structure, nous avons décidé de communiquer sur des événements organisés par la Mission Locale. **En 2 mois 47 abonnés.**



Facebook

Le nombre de fans et d'abonnés toujours important

- 562 fans cette année en légère progression
- 701 followers +5 %
- 201 publications cette année et 1 690 personnes ont visité notre page

Le top des publications cette année

- Vidéo « Stade vers l'emploi » 10 réactions
4 700 vues
- Forum jeunes
1 300 personnes touchées
4 700 vues 20 réactions/
9 partages
- Rencontre avec un recruteur - la CPAM
667 personnes touchées



Linktree

Cette année a été aussi marquée par la création de la page Linktree. Linktree est comme la carte de visite virtuelle de la Mission Locale.

Site internet

Toujours près de 3 000 utilisateurs

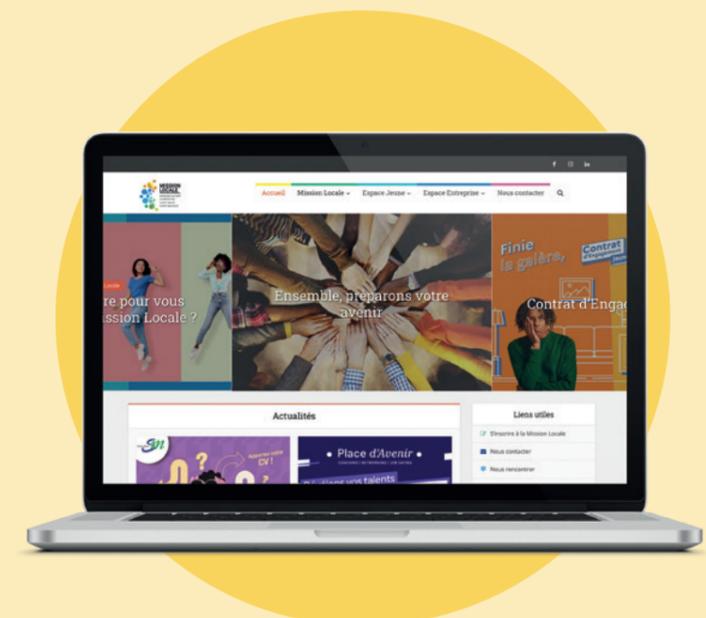
123 inscriptions se sont faites depuis nos formulaires, soit 23 % des premiers accueils (15 % en 2022).

Notre site reste une véritable vitrine et un moyen de prise de contact.

282 formulaires adressés via notre site

La centaine de formulaires n'ayant pas donné suite à une inscription correspondent :

- pour une grande majorité (30 %) de jeunes hors critères de la Mission Locale (âge, lieu de résidence, étudiant) que nous redirigeons vers la bonne structure
- à des jeunes déjà accompagnés (15 %) qui utilisent ce moyen pour nous informer de leur situation ou demandent à être recontactés
- à des demandes de partenariat, ou collaboration (22 %) de type demande de stage, d'emploi, des offres d'emploi.



58 % des formulaires nous sont adressés en dehors des heures et jours d'ouverture de la Mission Locale.



Focus Maisons-Alfort



Focus Saint-Maur



367 jeunes Maisonnais ont été accompagnés, dont 211 nouvelles inscriptions.

Sur ces 211 jeunes en 1^{er} accueil : ♂ 52,1 % - ♀ 47,9 %

- 17,1 % ont un diplôme supérieur au BAC
- 45,5 % ont un BAC validé
- 6,6 % ont un diplôme de type CAP (niveau V)
- 30,9 % n'ont pas de diplôme (ou scolarité à l'étranger)

7,6 % mineurs
58,8 % 18/21 ans
32,6 % 22/25 ans

Événements

Les jeunes Maisonnais ont bénéficié de **7 381** événements dont **3 611** entretiens/ateliers/information collective.

Soit une moyenne de 9,8 événements en présentiel par jeune.

Propositions

4 205 propositions dont **506** mises en relation sur les offres d'emploi, de formation ou une prestation.

Accompagnement

84 jeunes ont intégré le **PACEA**.
55 ont intégré le **Contrat Engagement Jeune**.
4 ont bénéficié du **parrainage**.

Solutions apportées

56,6 % des jeunes accompagnés ont bénéficié d'au moins une solution au cours de l'année.

- **184** solutions de type **emploi** ou **alternance** pour 154 jeunes
- **66** solutions de type **formation** pour 54 jeunes
- **27 immersions en entreprises** pour 22 jeunes
- **9 Services Civiques** et **12 retours en formation initiale** ou maintien en scolarité

Temps forts de l'année 2023

Aux côtés de Pôle emploi, nous étions présents à l'événement du Stade vers l'Emploi le 25 avril au stade Delaune mis à disposition par la ville.

297 jeunes Saint-Mauriens ont été accompagnés, dont 187 nouvelles inscriptions.

Sur ces 187 jeunes en 1^{er} accueil : ♂ 51,3 % / ♀ 48,7 %

- 12,8 % ont un diplôme supérieur au BAC
- 40,1 % ont un BAC validé
- 8,6 % ont un diplôme de type CAP (niveau V)
- 38,5 % n'ont pas de diplôme (ou scolarité à l'étranger)

6,4 % mineurs
62,6 % 18/21 ans
31 % 22/25 ans

Événements

Les jeunes Saint-Mauriens ont bénéficié de **5 753** événements dont **2 846** entretiens/ateliers/information collective.

Soit une moyenne de 9,5 événements en présentiel par jeune.

Propositions

3 337 propositions dont **226** mises en relation sur les offres d'emploi, de formation ou une prestation.

Accompagnement

78 jeunes ont intégré le **PACEA**.
47 ont intégré le **Contrat Engagement Jeune**.
2 ont bénéficié du **parrainage**.

Solutions apportées

54,8 % des jeunes accompagnés ont bénéficié d'au moins une solution au cours de l'année.

- **171** solutions de type **emploi** ou **alternance** pour 129 jeunes
- **62** solutions de type **formation** pour 49 jeunes
- **19 immersions en entreprises** pour 15 jeunes
- **6 Services Civiques** et **6 retours en formation initiale** ou maintien en scolarité

Temps forts de l'année 2023

Nous étions aux côtés du service jeunesse pour l'inauguration de la Maisons de l'Étudiant et le Forum Jobs d'été le 10 mai 2023.

Vous avez entre
16 et 25 ans

Ensemble
préparons
votre avenir

EMPLOI
FORMATION



Focus Charenton

144 jeunes Charentonnais ont été accompagnés, dont 86 nouvelles inscriptions.

Sur ces 86 jeunes en 1^{er} accueil : ♂ 59,3 % / ♀ 40,7 %

- 23,3 % ont un diplôme supérieur au BAC
- 36 % ont un BAC validé
- 3,5 % ont un diplôme de type CAP (niveau V)
- 37,2 % n'ont pas de diplôme (ou scolarité à l'étranger)

11,6 %
mineurs

52,3 %
18/21 ans

41,5 %
22/25 ans

Événements

Les jeunes Charentonnais ont bénéficié de **3 033** événements dont **1 598** entretiens/ateliers/information collective.

Soit une moyenne de 11 événements en présentiel par jeune.

Propositions

1 826 propositions dont **217** mises en relation sur les offres d'emploi, de formation ou une prestation.

Accompagnement

28 jeunes ont intégré le **PACEA**.
28 ont intégré le **Contrat Engagement Jeune**.
5 ont bénéficié du **parrainage**.

Solutions apportées

56,9 % des jeunes accompagnés ont bénéficié d'au moins une solution au cours de l'année.

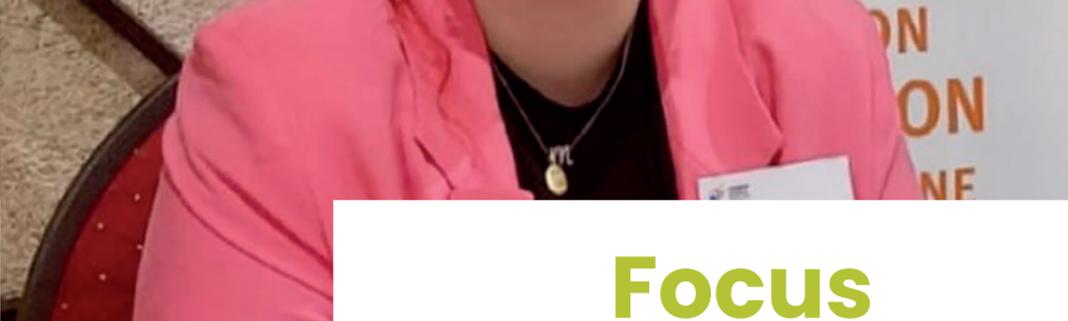
- **67** solutions de type **emploi** ou **alternance** pour 55 jeunes
- **24** solutions de type **formation** pour 21 jeunes
- **10 immersions** en **entreprises** pour 8 jeunes
- **2 Services Civiques** et **10 retours en formation initiale** ou maintien en scolarité

Temps forts de l'année 2023

Nous avons participé le 25 mars au Printemps de l'emploi organisé par la direction de l'économie au centre commercial de Bercy 2.

Ensemble
préparons
votre avenir

EMPLOI
FORMATION



Focus Saint-Maurice

85 jeunes Mauritiens ont été accompagnés dont 50 nouvelles inscriptions.

Sur ces 50 jeunes en 1^{er} accueil : ♂ 56 % / ♀ 44 %

- 22 % ont un diplôme supérieur au BAC
- 40 % ont un BAC validé
- 12 % ont un diplôme de type CAP (niveau V)
- 26 % n'ont pas de diplôme (ou scolarité à l'étranger)

14 %
mineurs

44 %
18/21 ans

42 %
22/25 ans

Événements

Les jeunes Mauritiens ont bénéficié de **1 573** événements dont **657** entretiens/ateliers/information collective.

Soit une moyenne de 7,7 événements en présentiel par jeune.

Propositions

812 propositions dont **118** mises en relation sur des offres d'emploi, de formation ou une prestation.

Accompagnement

23 jeunes ont intégré le **PACEA**.
11 ont intégré le **Contrat Engagement Jeune**.
1 a bénéficié du **parrainage**.

Solutions apportées

56,4 % des jeunes accompagnés ont bénéficié d'au moins une solution au cours de l'année.

- **41** solutions de type **emploi** ou **alternance** pour 32 jeunes.
- **16** solutions de type **formation** pour 13 jeunes.
- **6 immersions** en **entreprises** pour 4 jeunes
- **2 Services Civiques** et **4 retours en formation initiale** ou maintien en scolarité

Temps forts de l'année 2023

Nous étions présents au Salon des opportunités professionnelles le 16 novembre.





Mission Locale
de Maisons-Alfort, Charenton,
Saint-Maurice, Saint-Maur

153 avenue du Général Leclerc
94700 Maisons-Alfort

www.mlma94.org



**MISSION
LOCALE**

MAISONS-ALFORT
CHARENTON
SAINT-MAUR
SAINT-AURICE